



Ville de Lausanne

Infolog

Tout ce qu'il faut savoir pour
trouver un logement



Qu'est-ce qu'une séance Infolog (Info logement)?

Des assistantes sociales et des assistants sociaux du Dispositif aide sociale au logement (DASL) se tiennent à votre disposition pour vous donner des conseils et vous indiquer les démarches à entreprendre pour chercher un logement.

- Informations sur la situation actuelle du marché du logement
- Renseignements sur les démarches de recherche de logement
- Consultation d'annonces immobilières
- Mise à disposition d'un ordinateur avec internet et d'un téléphone
- Possibilité de faire des photocopies

Les séances Infolog sont gratuites et sans inscription.

Quand les séances ont-elles lieu?

Les séances ont lieu les mardis

13h30 à 14h30 : séance d'information

14h30 à 15h30 : atelier de recherche

Il est obligatoire de participer au moins une fois à la séance d'information avant de vous présenter à l'atelier de recherche.

Où les séances ont-elles lieu?

Rue de l'Ale 31, 1^{er} étage, 1003 Lausanne

Se présenter 15 minutes à l'avance à la réception du DASL



Nous vous recommandons d'apporter les documents suivants :

- copie de votre pièce d'identité ou permis de séjour
- copie des trois dernières fiches de revenus
- extrait de l'Offices des poursuites
- bénéficiaires du RI : attestation de garantie de loyer